

THERAPIE MANUELLE PERFECTIONNEMENT

3 stages de 3 jours

Objectifs :

Lors de chaque séminaire, vous utiliserez des techniques :

- Articulaires (structurelles et fonctionnelles) : mobilité et micro-mobilité
- Myofasciales (réharmonisation des tensions myofasciales)
- Tissulaires : élasticité, déformabilité, densité

Les techniques enseignées sont de type structurel et fonctionnel afin de permettre au thérapeute de répondre aux différentes problématiques des patients.

Compétences visées :

- Acquérir une expertise diagnostique en se basant sur l'anamnèse et les signes cliniques
- Acquérir des compétences techniques
- Elaborer des démarches globales de soin visant à favoriser la santé et la réinsertion sociale des patients
- Action préventive et ergonomique

En respectant la réglementation et les recommandations de bonne pratique.

Public concerné et Pré requis:

Masseurs kinésithérapeutes :

- être titulaire du diplôme d'état de Masseur kinésithérapeute,
- en cas de diplôme européen, autorisation d'exercer sur le territoire français
- RCP (responsabilité civile professionnelle)
- inscription au conseil de l'ordre

Durée de la formation en présentiel :

9 jours - 63 heures

Moyens pédagogiques :

- **Les cours théoriques** sont sur l'espace privé de l'apprenant sous format PDF, ainsi que des articles scientifiques en lien avec le cours
- **Les cours pratiques** sont sur des photocopies spécifiques à chaque zone anatomique enseignée. Chaque technique (test ou correction) donne lieu à une illustration et un texte explicatif.
- Vidéos sur espace privé : examens cliniques, techniques correctrices, séquences de traitement.
- Le cours présentiel est donné dans des locaux adaptés, possédant vidéoprojecteurs, paperboard, tables adaptées pour la pratique (1 table pour 2 apprenants), matériel anatomique (membres inférieur et supérieur, rachis, bassin, viscères), petit matériel (gants, gel hydroalcoolique).

Effectifs et encadrement :

20 apprenants maximum et 10 apprenants minimum.

Les cours sont assurés par une équipe enseignante (formée, évaluée annuellement), un formateur, jusqu'à 18 apprenants 2 au-delà, qui assure la pédagogie, le suivi administratif du stage.

Evaluation de l'apprenant :

- Evaluation de la théorie par questionnaire oral et évaluation de la pratique par exécution des gestes techniques en fin de module .
- Appréciation de la qualité palpatoire et gestuelle.
- Evaluer leur capacité à utiliser ces techniques dans la prise en charge des patients.